

DEC210188INEE

Décision portant nomination de Madame Victoria de Casteja aux fonctions de chargée de mission

LE PRESIDENT-DIRECTEUR GENERAL,

Vu le décret n° 82-993 du 24 novembre 1982 modifié portant organisation et fonctionnement du Centre national de la recherche scientifique (CNRS) ;

Vu le décret du 24 janvier 2018 portant nomination de M. Antoine Petit aux fonctions de président du Centre national de la recherche scientifique ;

Vu le décret n° 2003-1079 du 10 novembre 2003 relatif aux conditions d'indemnisation des chargés de mission du CNRS ;

Vu l'arrêté du 10 novembre 2003 fixant le montant de l'indemnité des chargés de mission au CNRS ;

Vu l'arrêté du 20 octobre 2017 portant attribution de fonctions au Centre national de la recherche scientifique ;

DECIDE :

Article 1^{er}

Madame Victoria de Casteja, Ingénieur d'Etudes Hors Classe, est nommée chargée de mission auprès du directeur général délégué à la science pour l'Institut Ecologie et Environnement du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021. Sa mission a pour objet de prendre en charge des questions et actions relatives à la formation scientifique et aux écoles thématiques.

Pour l'exercice de cette mission, Madame de Victoria de Casteja demeure affectée à l'UMR7041 Archéologies et Sciences de l'Antiquité (ArScAn) – Université de Paris Ouest Nanterre La Défense -Maison René Ginouvès- 21 allée de l'université - 92023 NANTERRE cedex.

Article 2

Du 1^{er} janvier 2021 au 31 décembre 2021, Madame Victoria de Casteja percevra l'indemnité forfaitaire mensuelle prévue par l'arrêté du 10 novembre 2003 susvisé.

Article 3

La dépense sera imputée sur le compte 64641000 – subvention d'État (NA) du budget du CNRS et prise en charge par la délégation 05 - Ile-de-France Ouest et Nord.

Article 4

La présente décision sera publiée au *Bulletin officiel* du CNRS.

Fait à Paris, le 19/01/2021

Le président-directeur général

Antoine Petit